

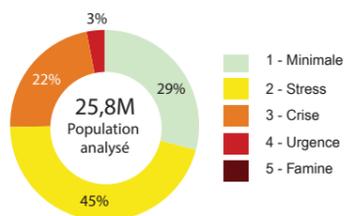
Mise à jour de la situation d'insécurité alimentaire aiguë | janvier - juin 2023

25,8M

Plus de 25,8 millions de personnes en RDC connaissent des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (IPC Phase 3 ou plus) entre janvier et juin 2023



25 % de la population analysée de 109 millions de personnes connaîtront probablement une insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 de l'IPC ou plus) entre janvier et juin 2023



Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë

La mise à jour de l'analyse IPC réalisée du 26 au 28 avril 2023 indique que, pour la période de janvier à juin 2023, environ 25,8 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire de Crise ou d'Urgence (Phases 3 et 4 de l'IPC). Les zones du Sud-Kivu (territoire de Kalehe), du Tanganyika, du Haut-Lomami et des Kassai touchées par les récentes inondations et éboulement de terrain n'ont pas été considérées lors de cette analyse de mise à jour qui a principalement couvert les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, les plus affectées par les conflits armés ayant entraîné de déplacements massifs des populations. Ces chocs pourraient donc également accentuer la prévalence de l'insécurité alimentaire aiguë au niveau national.

En comparant avec les résultats de l'analyse projetée réalisée en juillet 2022 pour la période de janvier à juin 2023, les 7 zones (Rutshuru, Nyiragongo, Masisi, Beni et Goma pour le Nord-Kivu et Djugu et Mambasa pour l'Ituri) ayant fait l'objet de cette mise à jour font face à une grande détérioration de la situation alimentaire avec 1 million de personnes qui ont basculées de la phase 1 ou 2 de l'IPC vers la situation de Crise ou d'Urgence (Phase 3 et 4 de l'IPC). Les territoires de Djugu et Rutshuru dans la province du Nord-Kivu ont basculé de la phase 3 de l'IPC (Crise) vers la phase 4 de l'IPC (Urgence) en raison d'une forte prévalence constatée de personnes en insécurité alimentaire aiguë due principalement à l'insécurité, le déplacement des populations, le faible pouvoir d'achat qui limitent l'accès à l'alimentation.

Pour la province du Nord-Kivu, la prévalence de personnes en phase 3 de l'IPC et plus a été actualisée de 35% à 45% ; les populations en phase 4 (urgence) passant de 7% à 11% et celles en phase 3 (crise) de 28% à 34%. Ainsi, au total 3,8 millions de personnes sont estimées en insécurité alimentaire de Crise et Urgence (Phase 3 et 4 de l'IPC) dont 972 000 en situation d'Urgence et 2,8 millions en Crise. Par ailleurs, pour la province de l'Ituri, la prévalence de personnes en phase 3 et plus passe de 31% à 42% : la proportion de populations en phase 4 (Urgence) passe de 5% à 11% et celle en phase 3 (Crise) de 26% à 32%. Au total, dans cette province, 1,69 million de personnes sont identifiées en situation de crise ou d'urgence (Phase 3 et 4 de l'IPC) dont 427 000 en insécurité alimentaire d'Urgence et 1,27 million en Crise.

Facteurs déterminants



Conflit et insécurité

L'intensification des conflits armés et intercommunautaires, principalement dans l'est du pays, continue de provoquer des déplacements massifs de population. Ces populations abandonnent leurs moyens de subsistance pour échapper au conflit armé, ce qui entrave leur capacité à accéder à la nourriture, en particulier dans les provinces du Nord-Kivu (Rutshuru, Nyiragongo, Masisi, Beni et Goma) et de l'Ituri (Djugu et Mambasa). Selon OCHA, la RDC compte environ 6,29 millions des personnes déplacées et 2,3 millions de retournées. Ces populations qui se déplacent abandonnent leurs moyens d'existence et sont donc menacées par l'insécurité alimentaire aiguë.



Tendance de prix des principales denrées

Les prix des principales denrées alimentaires ont suivi une tendance à la hausse depuis la dernière analyse de juillet 2022. Comparativement, les prix du maïs et des haricots restent supérieurs à la moyenne saisonnière et, en raison de l'instabilité des taux de change de la monnaie nationale par rapport à la monnaie américaine, les prix de ces produits pourraient continuer à augmenter, affaiblissant davantage le pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres.



Assistance humanitaire

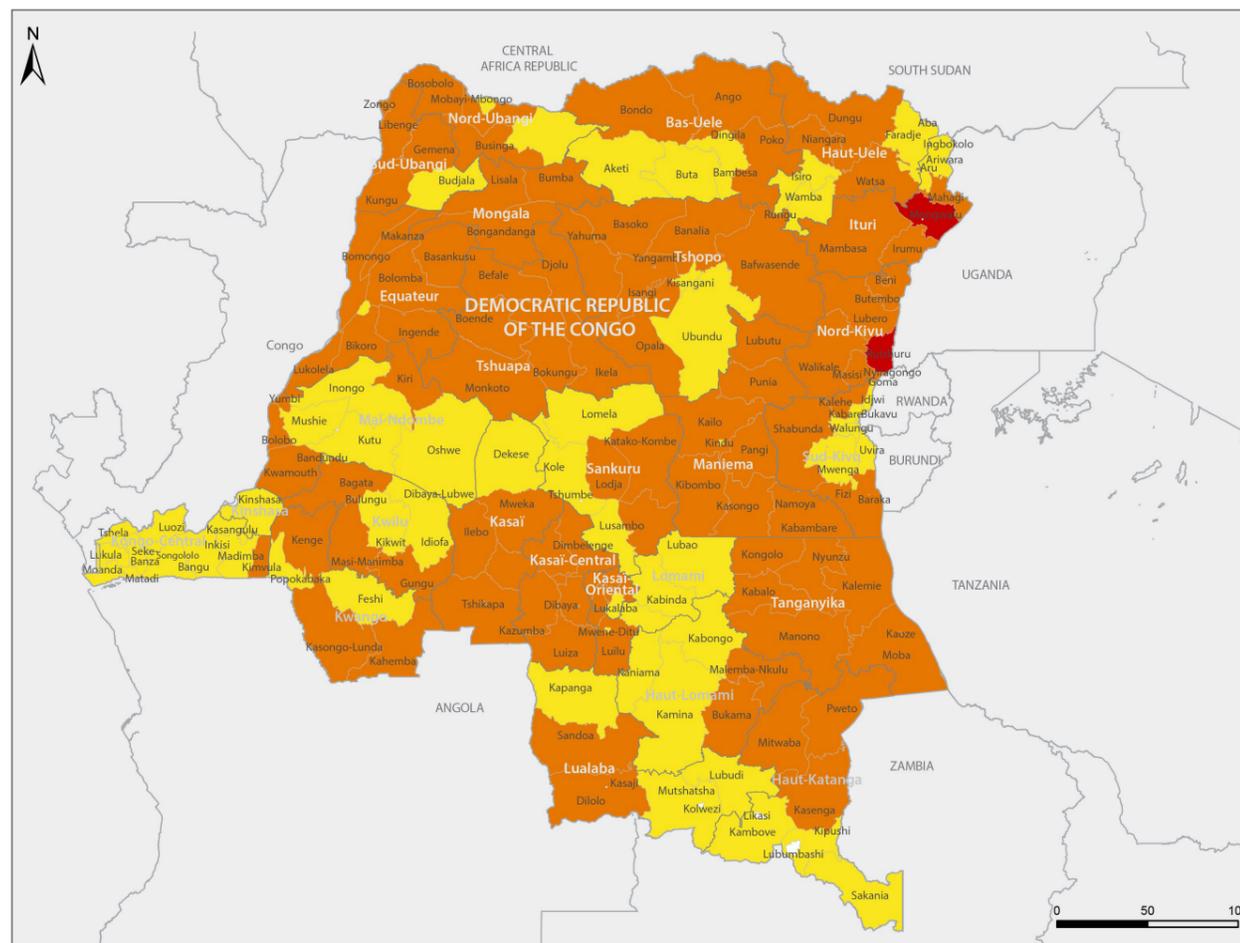
La nature prolongée des crises actuelles en RDC ainsi que l'émergence de nouvelles crises - notamment au Soudan et en Ukraine - pourraient exacerber la situation déjà précaire des ménages ayant besoin d'une aide alimentaire humanitaire.



Production agricole

Les anomalies météorologiques antérieures - principalement une mauvaise répartition des précipitations et des précipitations excessives provoquant des inondations - devraient entraîner une production agricole inférieure à la moyenne. Les conflits en cours continuent également d'empêcher ou de réduire l'accès des populations aux bassins de production.

Mise à jour de la situation d'insécurité alimentaire aiguë | janvier - juin 2023



LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine

Niveau de preuve
** Moyen

Recommandations pour l'action



Mettre fin à la violence et aux conflits intercommunautaires

La situation actuelle de conflit armés fait apparaître une grande crise au cœur des territoires qui étaient déjà en situation de crise alimentaire. Soutenir les efforts visant le rétablissement de la paix et la sécurité en vue de mettre fin à la violence et protéger les civils dans l'Est du pays et ce afin de prévenir toute résurgence de conflit.



Aide humanitaire vitale

Mobiliser des capacités et ressources additionnelles pour mettre à l'échelle les réponses d'urgence d'assistance alimentaire dans les territoires affectés par les conflits et atteindre le niveau de réponse planifié dans le plan de réponse humanitaire de la RDC dans toutes les autres provinces du pays.



Soutien aux moyens d'existence

Soutenir, protéger et restaurer les moyens d'existence des ménages en insécurité alimentaires à travers des accompagnements dans la reconstitution de leur capital productif (Y compris la relance agricole en faveur des populations retournées).



Politique alimentaire et de sécurité

Appuyer à la mise en place et opérationnalisation d'un mécanisme de contrôle et maîtrise des prix des denrées alimentaires ; à travers l'organisation et le déploiement de la réserve stratégique nationale sur l'ensemble du territoire. Ce contrôle et maîtrise des prix devrait aussi concerner les produits pétroliers. Appuyer à la mise en œuvre de la feuille de route sur les systèmes alimentaires ainsi que la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Partenaires de l'analyse IPC:

